# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS

Douze piastres par an, pour la [illegible]

AVIS AUX ANNONCEURS

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent être payées d'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné seront reçues à 50 cents la ligne par mois, et 75 cents par mois pour les ventes de plantations et habitations, ventes mortuaires, nouveaux ajournés ou à grande date, lui seront payés à raison de 1 piastre par mois, et un prix en sus pour les [illegible]

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pour un mois et devront être payées en conséquence. [illegible]

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ait un [illegible]

LES THÉATRES et autres entrepreneurs ouvrant pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront [illegible] par mois.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

---

MAISON de Résidence à louer.—Une belle maison à 3 étages située No. 201, rue du Camp, près la rue Delord, avec citerne, hydrants et tout ce qui est convenable pour une famille. On pourra entrer immédiatement en possession, s'adresser à [illegible] 27 août

A LOUER.—Le bel Magasin rue Chartres, occupé par Messieurs Hart, Labatt & Co., dont le bail expire le premier novembre prochain. S'adresser à [illegible] 24 août J. & L. GARNIER.

A LOUER.

Une Maison de trois appartements, rue d'Espagne entre Moreau et Conti Calvès.

Une Maison de deux appartements, rue des Grands Hommes, près celle d'Enghien.

Une Maison de deux appartements, rue d'Enghien, près celle des Grands Hommes.

Un appartement entresolé rue Ste. Anne et Claiborne.

Un de [illegible] rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Un de [illegible] rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Toutes ces maisons sont neuves et construites en briques. La possession peut en être donnée de suite. Les conditions seront très libérales. S'adresser rue de Chartres, No. 123. 19 août

A LOUER.—Une maison en briques à deux étages située dans la rue St.-Louis, vis-à-vis la salle du Bourse St.-Louis. Cette maison est très convenable pour un cafe ou un restaurant; à prendre de suite. J. CLARION, 51 Bienville.

A LOUER.—Le magasin Chartres, à trois étages, No. 80 rue Chartres. S'adresser à [illegible] 31 août PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée.

A LOUER.—La grande Maison à étage en briques, située à l'encognure des rue Ste. Anne et Bourgogne. Possession en sera donnée de suite: s'adresser à [illegible] 30 jt V. & O. VIGNAUD, 69, rue de Chartres.

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encognure des Toulouse et Vieille Levée, actuellement occupée par un magasin d'habillements, avec toutes les vitrages, consistant en vitrines, rayères, comptoirs &c. &c. S'adresser au No. 97, rue du Camp. 11 juil

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vente et agréable, à l'encoignure de la rue de la Commune et du Camp. S'adresser au No. 26, rue du Camp. 30 juin.

A LOUER présentement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St.-Louis, 10 juin.

A LOUER.—Une maison à étages, située à l'encognure des rues Magazine et Bartholomey.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 12, rue Conti. 3 juin

A LOUER pour le 1er. juin, le petite maison No. 10, rue des Grands-Hommes. S'adresser à [illegible] 29 mai BRIGHAM, 9, rue St Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en briques, située en rue Bourgogne, entre Bienville et Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis 29 mai

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 29 mai—0g

0g A LOUER.—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à 28 mai—0g R. C. CAMMACK & Co.

## MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No. 1.*

Séance du Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nlle-Orléans, arrête ce qui suit:

1o. A dater de la promulgation de la présente ordonnance, il ne sera permis à aucun marchand étalier ou colporteur de marchandises, bijouterie, boîtes, sous-groceries, [illegible] coutellerie, [illegible] tionner sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et d'une amende de dix piastres pour chaque contravention. La vente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et les bouchers seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes résolutions, et seront sujets pour la 1ère et 2de. contravention à une amende de vingt cinq piastres, et de plus à être destitués par le maire, dans le cas qu'ils seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Une contravention de la halle aux bouchers devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St. Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous les mêmes peines et conditions.

3o. Tous les tavernes, cabarets, cafés, tavernes et tous autres qui loueront ou fourniront des places sur la façade de leurs maisons à des colporteurs pour y stationner, paieront une amende de vingt piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive, leur licence leur sera retirée.

4o. Pendant les mois de l'été durant lesquels il n'est permis de vendre des huîtres, il ne sera pas permis aux fermiers des postes d'huîtres, d'y vendre des liqueurs spiritueuses, sous peine d'une amende de vingt cinq piastres pour chaque contravention, et il leur est défendu sous peine de la dite amende, d'y vendre autre chose que des fruits.

5o. Les propriétaires du [illegible] vapeur devront [illegible] un escourge solide ayant une grande et une petite perche au devant du débarcadère du [illegible], lequel entourage aura trente pieds de face à la Levée, et devra se prolonger de chaque côté jusqu'au fleuve. Les portes devront être formées chaque fois que le bateau aura cessé de courir. L'intérieur de cet enclos devra être maintenu dans le plus grand état de propreté, sous peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention.

5o. Les emplacements ou pavillons où il se détaille maintenant des glaces, limonades, &c., devront immédiatement être dégagées de la Levée, et les dites détailles auront la faculté, sur la demande qu'ils pourront en faire, de transporter leurs petits pavillons sous une des allées de la Place d'Armes, en face de l'église, pour chacun desquels emplacement il paiera à la Municipalité la somme de vingt cinq piastres par mois pendant les mois d'été.

6o. A dater de la présente ordonnance, il ne sera permis de tenir en dehors des marchés d'autres étals et ce seulement pendant les heures du marché; c'est à dire jusqu'à dix heures du matin] que ceux pour la vente du jambon, petit salé, porc, farine, maïs, riz, pois, haricots, grains, vermicelle, café et bière du pays.

Tout l'emplacement qui se trouve sur la Levée entre les deux halles devra être tenu libre et débarrassé de tout colporteur; et après les heures du marché, tous les dehors des marchés ainsi que l'espace entre les deux halles, seront journellement balayés et maintenus propres. Les gardes commissaires sont chargés de veiller à l'exécution de la présente disposition, sous peine, en cas de négligence, d'une amende de quinze piastres par chaque contravention.

7o. Les présentes résolutions seront imprimées en anglais et en français et publiées dans plusieurs gazettes et en outre le Maire est et demeure invité à les faire imprimer au nombre de cent exemplaires et à les faire afficher dans diverses parties des trois halles de cette Municipalité, et en tous autres lieux publics, de telle sorte que toute personne intéressée puisse avoir connaissance de la présente ordonnance et de ne pas prétendre en ignorer la promulgation.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 14 juillet 1840.
(Signé) WM FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

## MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No. 1.*

Séance du Lundi 20 juillet 1840.

Résolu, Que l'ordonnance passée à la dernière séance, concernant la police de la Levée et des environs des Halles, est quant à la matière à effacer de la dite ordonnance la disposition pénale de trois jours d'emprisonnement, prescrite contre les colporteurs qui stationnent entre les deux halles.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 25 juillet 1840.
(Signé) WM FRERET, maire.
Pour copie conforme,
(Signé) S. W. WATERS, secrétaire.

---

AUX DROGUISTES.

Les Soussignés ont en main 30 groupes de poudre de Sassafras, bien moulue, qu'ils offrent à vendre à bas prix, par avance. Ils sont dans une position pouvoir de cet article qu'ils rendent complaisamment au gré des acheteurs.

DAVIS FRET & Co., agent de New York,
[illegible] 18 juil. 48, rue de la Douane.

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodale & Orton, de Cincinnati, recevront des quires pour la confection des machines à vapeur, moulins à sucre, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.

12 m—1m. FRERET BROTHERS.

EN débarquement du navire Eulalie de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

20 barriques vin rouge Montferrat,
110 caisses vin de Médoc et St. Julien,
30 barriques vinaigre blanc,
15 demi pipes Cognac.

Pour le reste de l'énumération antérieure: [illegible] 24 juin ROBERT & BROTHER.

---

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 29 mai—0g

0g A LOUER.—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à 28 mai—0g R. C. CAMMACK & Co.

---

100 CAISSES [illegible] 3 août CONVERSE & Co., 55, Nlle. Levée.

RIZ [illegible] 3 août CONVERSE & Co., 55, Nlle. Levée.

[illegible] 3 sept. CONVERSE & Co., 55, Nlle. Levée.

FARINE—700 barils [illegible] 3 sept. MAHARD & BROTHER, 38, Nlle-Levée.

GENEVIEVE, Vieux, Sucre de pitre—30 pipes genièvre de Schiedam 1e. 18 pipes rum de la Jamaique, 100 quarts de barrique vin de Malaga, 100 paniers vin de Champagne, 50 sacs de pimento, 50 balles sacs de pitre, à vendre par 1er sept GRONING & Co.

SUCRE et Café de la Havane—15 0 sacs Cafe de la Havane, 20 caisses sucre brun, 50 de sucre blanc de la Havane, 200 milliers cigares de la Havane, à vendre par 1er sept R. GRONING & Co.

GENIEVRE de Hollande—100 pipes marques de l'Union de l'Ancre, du Cheval Noir et autres, d'importation directe, reçu par la goelette Saint-Freire, d'Amsterdam, à vendre à des termes libéraux, par HAGEDORN & CRAMER, 7 sept 50, rue Bienville.

TOILE à drap blanche et écrue—200 balles [illegible] 19 at JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FICELLE—20 balles convenables pour presse à coton et planteurs à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 19 at

VIN de Catalogne, en de vie d'ancienne ire qualité, en magasin à vendre par R. GRONING & Co. 19 août.

CAFE—1400 sacs de café vert de la Havane, dernière récent reçus à vendre par R. GRONING & Co. 19 août

WAGGONS, charrettes, dray et roues de toutes dimensions, constamment à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 19 août

MUCADES—20 barillets muscades fraiches à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 19 août 60, rue Gravier.

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux à vendre par JOS. D. DENEGRE, 19 at 16, rue de la Douane.

SUCRE—100 loucouts fin, qualité [illegible] à vendre par P. A. GIRAUD, 19 at 6, Nlle.-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche superfine à vendre par P. A. GIRAUD, 19 at 6, Nlle.-Levée.

WHISKEY—200 barils vieux Whiskey rectifié à vendre par P. A. GIRAUD, 19 août 6, Nlle.-Levée.

CRIN, et Crin à plumes, en barils et en balles à vendre par JAMES D. DENEGRE, 19 at 16, rue de la Douane.

VIN DE MADERE—en barriques et 1/2 pipes à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 19 at 60, rue Gravier.

SAVON—100 caisses en magasin à vendre par N.D. CHAMBERLIN & Co. 19 at 60, rue Gravier.

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé tous les dimanches, mardi et vendredi soirs lorsque le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 8 heures du soir et le Dimanche les chars, suivant l'usage, partent à chaque heures partir de 1 heure p. M. JOHN HAMPSON, 17 juil ingénieur en chef de N. O. C. R. R. Co.

TOILE et Corde d'emballage—100 rouleaux de cordes d'emballage et 1 balle toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par J. B. FIELD, 31 jt 74, rue Bienville

BANQUE DE CITÉ.
Nlle-Orléans, 24 juillet 1840.

CETTE Banque tire des traites à vue sur New-York, R. J. PALFREY, caissier.

ARTICLES, DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de Londres et de Paris, comprenant des tables de toilette en acajou et en bois de rose pour hommes et pour dames, avec glaces et instruments de toilette en argent; des pupitres à double-vente et riches en bois de rose; des boîtes à gants, des boîtes à savonnage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs; des flacons d'eau de Cologne; des boîtes à savonnage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs; des flacons d'eau de Cologne; des boîtes à savonnage en ivoire et autres; des boîtes à cigares et de bonbons; des boîtes à tabac, à bijoux, à [illegible] &c. &c. HYDE & GOODRICH, 30 juin 15, rue de Chartres.

MOULIN A BOIS DE ROBINVILLE,
Rive droite, paroisse Jefferson.

LES soussignés, ayant leur Moulin en operation, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui trouvent leur être transmis, soit au moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.

Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN S. DAVID & Co.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes importées de Bordeaux, savoir:

250 barriques vin rouge, ordre vieux,
150 de do de St. Estèphe do,
120 do de do Montferrant do,
100 do do vin ordinaire,
20 barils vin blanc, vieux Haut Sauterne,
600 caisses vin rouge dans les qualités ordinaires,
200 caisses vin neuf, blanc Sauterne et Barsac,
200 caisses vin vieux, Chateau Margaux,
100 do do do Lafite et Haut Brion Mission,
25 caisses vieux Grau-Lanesse,
25 demi pipes vieille eau de vie de Cognac,
25 caisses liqueurs assorties Curaçao porcelaine,
100 do do do en bouteilles blanches,
200 caisses cerises, marque Bodin frères, Paris,
40 damejeannes rhum,
36 milliers bouchons demi fin et fin, en sac de 6 0, 8, 9, 2 services à 18 et 20 pouces en porcelaine chaussée, par 4 août—8 R. A. LEFEBVRE & Co, 10 Toulouse.

LES soussignés reçoivent par le navire Eulalie de Bordeaux, et offrent à vendre:

20 quarts de pipes Eau de vie vieille, jaune fine, chaude 10 barils, 1 pagne 1811, qualité très supérieure, D'importations antérieures.

Vins rouges en 60 barriques St. Julien, St. Estèphe, Macau, Chateau Latour &c. de différentes qualités et prix.

Do en demi barriques St. Julien, au petit lot.

Do en caisses de différentes qualités et prix par 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles.

Vins blancs en tierçons de 29 et 30 gallons, très bonnes qualités.

Do en caisses de 12 bouteilles et qualité supérieure en caisses de six bouteilles Barsac et Sauterne.

Eaux de vie assorties, en demi pipes, quarts de pipes et barrille.

Do en caisses de 12 bouteilles.

Sirops [illegible] de en caisses de 12 petites bouteilles, superfin.

Absinthe, Kirsch, Kirschwasser, Zara en caisses de [illegible] qualité très supérieure.

Kirsch à l'eau de vie assortie, à très bon marché.

Grenadine en petites bouteilles de 60 à 70 litres.

Champagne Ay 1re. qualité, Sillery mousseux 1ère. qualité. HERBAULT FRERES, 27 jt 78, rue Bienville

REÇU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:

Paites en coutil fils et en mohaires,
Redingottes de [illegible]
Pantalons de [illegible]
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en nattes,
Cortile fil, étamines nouveaux,
Mouchoirs de batiste, coton, percalines, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse,
Chemises mahométiennes en batiste d'Ecosse pour enfants.

Le soussigné certain incessamment pour France, offre à vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leur compte. Vos. DECAUX,
Magasin—n. 76, rue Royale, entre Bienville et Conti.

TRAITES sur Boston à 60 jours—2 Traites chacune de la somme de $1600 et une de $1800, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co. 1er sep 30, rue Peydras.

CHARBON—500 barils charbon de Cannel, de la cargaison du trois mâts Franklin, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par E. F. JENKINS, 2 sept enc. Peydras et Magasins.

MOUCHOIRS de poche, fond blanc, brodés aux coins; 30 mouchoirs imitation Madras; châles fond rouge Turquoise, bordures noires; mouchoirs barqués à raies claires, etc., etc., à vendre par ROURKY D'IVERNOIS, 39, Chartres. 2 sept.

SEL & CHARBON—3200 sacs sel gros et fin de Liverpool 50 barriques charbon de Cannel en débarquement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acquéreurs. S'adresser à E. F. JENKINS, 2 sept

TOILE D'EMBALLAGE—Quelques balles toile d'emballage forte, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 2 sept 50, rue du Camp.

MAQUEREAUX, HARENGS, &c.—4 barils maquereaux No. 1, 50 barils harengs, 10 barils saumons, Nos. 2 et 3, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 27 at.

HUILE—1000 gallons huile de Sperm, en futailles, tier ques et barils, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 28 août 24, rue de la Douane.

INDIENNES Françaises—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Mosart, venant du Havre, et offrent à la vente un assortiment d'indiennes françaises dans les goûts et genres les plus nouveaux. KORN, DARON & Co. 28 août 30, rue Bienville.

TISSU DE COTON—2 caisses tissus de coton blanc ayant droit au drawback, à vendre par R. D. CROSSMANN, 22 août 30, rue Bienville.

TOILE à draps blanche—20 caisses en magasin à vendre à bas prix pour clôre une facture par R. D. CROSSMAN, 22 août 30, rue Bienville.

SEL—2000 sacs de Sel gros et fin de Liverpool, dernière [illegible] reçus et à vendre en quantité au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS, 20 jt Enc. Peydras et Magasins.

Le soussigné ne cessant de sel à constamment en main, [illegible] approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, Enc. Peydras et Magasins.

CHARBON—500 barils, charbon de Cannel provenant de la cargaison du navire Franklin maintenant en débarquement à vendre en quantités au gré des acquéreurs, s'adresser à E. F. JENKINS, enc. Peydras et Magasins.

MOUCHOIRS—Un grand assortiment de mouchoirs de Madras, de Varane, de mousseline blanche, et imitations [illegible]; ainsi que des cravates de mousseline imprimée, à vendre par CLASON & VLES, 24 Chartres, en premier.

TOILE Allemande, plattée royale, toile à chemises de [illegible] 24, etc., à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

CHAUX—200 barils chaux de Thomaston à bord de la goelette Signal, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

SAVON—500 caisses savon No. 1 Gouldz; 100 do do 1 S. H. Morton; 1000 do W. L. Brooks; 100 do do Gouldz entre, reçus par la barque Henry Newell à vendre par DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

HUILE—10 tierçons huile de baleine blanche à vendre par DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

PORTER DE LONDRES, de Double Brown Stout—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'il vendra en lots de 10 barriques en plus, à bas prix et à des termes accommodants. 30 mai—3m CHARLES CLEGO, 47, Royale.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de blêmir disparaître toutes les taches de rouge, de vin, café, thé, fruits ou quelles la linge de table [illegible] en petite quantité dans les cuvoungers, elle donne un blanc de lait, sans aucune parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de A. A. PEYSSHAUD, 123 Royale.

TOILE DU KENTUCKY—Cordes d'emballage et ficelles à vendre par SAMUEL BELL, 30 juin 60, rue des Magasins.

LOG-CABINS—Récemment reçu un nouvel envoi de Log-Cabins et Hard-Cider à vendre par HYDE & GOODRICH, 16, rue de Chartres.

AIGUILLES DITES IMPERIALES—Reçues et à vendre par HYDE & GOODRICH, 16, rue de Chartres.

DEUX hommes [illegible] 16 juin [illegible] 140, rue des Remparts.

MAIS—434 sacs maïs en débarquement [illegible] à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 36 Peydras.

CAFE de la Havane—365 sacs très qualité, reçus par le brick Ajax et 150 sacs en magasin à vendre par ABRAHAM TRIER, 24 Chartres.

VINS DE CHAMPAGNE—La maison Lambert & Co. d'Ay, étant remarquée depuis plusieurs années pour la supériorité de ses vins de Champagne [illegible] en gros et au détail, dans ses magasins que nous offrons de vendre avec toute [illegible] qualité et à prix modérés. BLANCHARD, EIMER & Co., 24 Bienville.

---

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de A. Begnaux.—Lundi, 14 Septembre 1840, à 11 heures du l'après midi, dans l'Salle de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, par ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu pour le compte de la succession de feu Augusta Begnaux, les effets mobiliers qui en dépendent consistant en livres de loin et autres.

Conditions comptant.
3 sep W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

SUCCESSION de Thomas Caleb Cash.—Lundi, le cinq Octobre 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains, situé dans la partie de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 septembre 1840, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession du dit Thomas Caleb Cash, décédé, les ustensiles ci-après nommés savoir: 1o. William, grisé, âgé d'environ 26 ans.

2o. Nathaniel Jackson, mulâtre âgé d'environ 30 ans.

3o. Delit, négresse âgée d'environ 20 ans, avec ses deux enfans Leah, âgée de 9 ans, et Ellen, âgée de 11 ans.

Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction et hypothèque. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

LE soussigné, voulant changer leur logue d'adresse, offre au prix très réduit le fonds considérable de leur entrepôt, comprenant les marchandises suivantes, savoir: peignes en écaille, de en cornes du Brésil et fabrique de Paris, [illegible] de toutes sortes, eau de Cologne, eau de Floride, de lavande et de rose, extraits assortis, savon: de fantaisie pour la barbe et de toilette, restaurateurs de cheveux de toutes sortes, poudre de toilette, de [illegible] ganits et coutisses de poche, rasoirs, ciseaux, cuirs à rasoir, brosses pour la barbe, capsules à percussions simples et rayées, nécessaires et étagères, bagues et rigues en or, perles, pierres à bâtre, [illegible] et simple, cartes à jouer de toutes sortes, encre bleue, de, rouge et de noire, cire à cacheter, pain à cacheter, écritoires à encrier, poivre, poivre [illegible], [illegible] et [illegible], bouteilles, boîtes de noire, de de metal, boîtes à priser, argenterie allemande et plaquée, cuillers à thé, étrage, lacets [illegible] et [illegible], [illegible] et autres articles formant partie de l'assortiment d'un [illegible] de quincaillerie bien approvisionné et qu'il serait longtemps à énumérer.

Les marchands de quincaillerie du campagne sont priés de venir examiner les marchandises ci-dessus, qui leur sont offertes à des prix vraiment [illegible] du comptant et de bons billets. POLLARD & GREEN, 24 juin 30, rue de Chartres

*BUREAU DE PLACEMENT ET DE COMMISSION DE J. V. HECHLER.*

No. 12, rue du Canal.

EN annonçant au public de la Nouvelle Orléans, l'ouverture de ce bureau, le propriétaire informe respectueusement que les ordres de vente ou d'achat de nègres qui lui seront confiés, seront ponctuellement exécutés. Il donnera une attention particulière aux marchandises qui lui seront laissées en commission pour être vendues soit à l'encan ou à prix fixe, et il espère pouvoir faire de ses ventes de fournir toute espèce de domestiques dont la plus bre [illegible] qui aura de posseur des places à combler les personnes qui sont sans emploi, en y prenant à temps. Une agence [illegible] à vendre au bureau. 4 jt

250 SACS Café vert de la Havane;
100 caisses Beurre blanc de la Havane;
200 milliers Cigares de la Havane;
12 barriques Cigares en papier;
10 balles Toile à chemises de Rouen;
4 ditto Toile à voiles;
1 caisse Chapeaux de toile, du Bénin;
100 barrils Vin doux de Malaga;
50 jarres Huile d'Olive pure, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.

A VENDRE par les soussignés:
600 cuivre vin de Bordeaux St. Estèphe.
175 do do St. Julien.
[illegible] do do, certifiés à l'ancienne Jadin frères.
65 paniers champagne (marque Jacquesson.)
25 do do do Vitry (idem.)
[illegible] vin du Rhin (Hochheimer et Johannisbrunner)
[illegible] LORELIER & VALETON, 24 août Encaisseur Royale & Douane.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés ont reçu tout récemment un approvisionnement complet de conserves de toutes sortes, composé de poulets gras, truffes, [illegible] pâtés à l'huile et assaisonnés champignons, sardines à l'huile, poissons bon goût conservés et saumon Anglais, qu'ils vendront à prix très modérés. LORELIER & VALETON, 17 juil. Encaisseur Royale & Douane.

ARTICLES POUR LA BAISON D'ETE.

Jus de groseilles et de framboise de Badin frères (Paris.)
Sirops assortis.
Prunes sèches.
Gelée et pâte de goniave.
Confitures diverses, à vendre par LORELIER & VALETON, 17 juil. Encaisseur Royale & Douane.

DEMANDE DE DOMESTIQUES.—On a besoin dans une petite famille française, d'une femme de chambre, blanchisseuse et repasseuse. Aussi d'une petite domestique vigilante, de 13 à 14 ans, pour servir, surtout d'une bonne [illegible] Celle qui se présentera avec de bonnes recommandations trouveront une bonne place. 30 juin 67

CORDE d'emballage—100 rouleaux corde d'emballage de Kentucky, reçus par le steamboat Massachusetts, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30, rue Peydras.

CHARBON—500 barils charbon de Cannel, actuellement en débarquement du navire Franklin, à vendre en qualités à la convenance des acheteurs, s'adresser à E. F. JENKINS, 29 août Enc. Peydras et des Magasins.

ALCOHOL—5 barils alcohol brut, en magasin et à vendre par G. N. MORRISON, 29 août 11, rue de Canal.

BOIS de teinture—10 barils bois de Campêche découpé, 40 barils fustic, à vendre par G. N. MORRISON, 11, Canal. 29 août

A VOINE—100 sacs avoine, en débarquement du bateau à vapeur Winchester, à vendre par MAHARD & BROTHER, 29 août 38, Nouvelle Levée.

AVIS AUX CHASSEURS—Un bel assortiment de fusils de deux coups, de la meilleure manufacture de Paris, à vendre par F. C. GOERGEN, 26 août 65, Chartres, au premier.

TRAITES sur New York à vendre par SCHMIDT & Co. 26, rue Bienville.

MAIS—1200 boisseaux reçus par le steamboat Empress. A vendre par ABRAHAM TRIER, 26 août 24, rue Gravier.

CRINS pour plattier de bonne qualité, en bouteaux, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 26 août

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses sucre blanc de la Havane derniérement reçues à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 65, Camp. 4 sept

CHAUX—1500 barriques, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 4 sept 25, rue Gravier

TRAITES sur New-York, à vendre par GEO. & CH. URQUHART, 26 at—3

ALCOOL—4 barriques en magasin, à vendre par G. N. MARISON, 11, Canal. 26 at

BOIS de Teinture—30 barils, à vendre par G. N. MARISON, 11, Canal. 26 at

RACINE de Salsoparelle—50 livres, à vendre par G. N. MORISON, 11 Camp. 26 at

CONFITURES à vendre par J. M. CABALLERO, 26 at, Vieille Levée.

PORC MESS—100 barils à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 26 at

PORC PRIME—100 barils à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

TRAITES sur la Havane à vendre par BARELLI & Co, 61 Commune.

MELASSE—35 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

BEURRE de l'Ouest—30 barillets à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

PATATES irlandaises en sacs, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

BRIQUES à feu de Baltimore et anglaises à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

LAINE DU MEXIQUE—300 balles à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

SOUFRE—50 caisses de soufre en bâtons, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

VINAIGRE—50 barils, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 25, rue St. Louis.

BEURRE de table nouvellement reçu et à vendre à trois cents la livre, à l'encaisseur Royale et Dumaine. 16 août—

LETRAS sobre Barcelona à cortos días y en todas cantidades, las gira [illegible] 20 agosto BOGERT & Co. 47, Calle de Bienville.

VERRES de Vitres de Liverpool, à coureaux de 10 sur 14, à vendre par F. C. GOERGEN & Co. 19 août 65, Chartres, au 1er étage.

CHAMPAGNE des meilleures marques, à bas prix par F. C. GOERGEN & Co. 18 août 65, Chartres, au 1er étage.

TOILE et Corde d'emballage de Kentucky et de Dundee, à vendre par SAML. BELL, 14 août 70, rue des Magasins.

POIVRE de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24 août 32, Vieille-Levée.

BUREAU DE PLACEMENT.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient avoir des domestiques allemands, français et autres, qu'il se chargera de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les émigrants qui avant peu s'amèneront ici et qui sont embarrassés pour en trouver, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes. J. V. HECHLER, 17 juin—0g 42, rue du Canal.

FONDS DU NORD ET DE LA DOUANE.

CHECS de Banque sur New-York et Philadelphie, à vue, et 30 jours de date; lettres de change sur New-York à vue; 1,000 doublons espagnols; 57,000 en notes de la Trésorerie; 118,000 billets de la Banque des Etats-Unis. A vendre par A. S. BARKER, 20 juin 60 bis, Commune.

A VENDRE, à des conditions très avantageuses, le CAS. SAYTORE & PHILADELPHIE, situé rue Vieille Levée, entre Dauphine et St. Philippe; pour les conditions, s'adresser sur les lieux, [illegible] A. CAPDEVIELLE & Co. 20 août 19, rue Toulouse.

PORC—700 barils porc mess, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 4 sep

HUILE—10 tierçons huile de baleine blanche, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 7 sept

TOILE de Tente—6 balles de 44 pouces de largeur et pesant deux livres par yard à vendre par LAYET & AMELUNG. 7 sept

PORC—100 barils pure claire, 100 barils lirou et 100 barils porc prime à vendre par LAYET & AMELUNG. 7 sept

INDIENNES Anglaises—D'un nouveau genre, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 7 sept 50, rue Bienville.

INDIENNES Américaines—En débarquement du navire Mississipi, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville 7 sep

PORC—200 barils porc mess à l'inspection de Boisset, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 7 sep 69, rue Gravier.

PLATS-COTES—25 barriques plats-côtes fumés de Cincinnati, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 7 sep

JAMBONS de famille—300 tierçons jambons supérieure de Mississipi, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG. 7 sept

FICELLES—15 balles ficelles, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 7 sep

BEURRE—30 barillets beurre de St. Louis, supérieur, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 7 sep

FLANELLE &c.—Flanelle blanche, de fantaisie, couvertures, en coton, laine et soie; bas de coton et de laine; demi-bas dito, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 7 sep

TOILE, et corde d'emballage—260 pièces toile de Kentucky de 44 pouces; 600 rouleaux de corde et 15 balles ficelles à vendre par LAYET & AMELUNG. 7 sept

PORC pour les habitations—300 barils M. O. mess vendre, P. O. prime tendre, ramps, épaules sous sées et petit mess sans à vendre par LAYET & AMELUNG. 7 sept

SAC à Farine—40 sacs à sacs de 2 et 3 lb. neufs, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 21 août

BEURRE—30 barillets beurre de Goshen, sale, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 21 août 25, rue Gravier.

TOILE d'emballage 1000 pièces toile forte d'Ecosse, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 20 Camp 21 at

BOTTES souliers et Brodequins—55 colis récemment reçus par le brick Ajax et à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane 21 at

BLANC de Baleine—100 caisses des marques de Boston en débarquement du brick Elizabeth, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane 21 at

MAQUEREAUX—20 barils maquereaux No. 2, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 20 août 25, rue Gravier.

HARENGS—100 caisses, 100 caisses rouges de Malaga, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 20 at 25, Gravier.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—30 caisses assortis, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 20 at 25, Gravier.

EAU DE VIE DE PECHE—en magasin, à vendre par N. D.